RESUME DES DECISIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 AOUT 2025

Découvrez les principales décisions adoptées par votre Conseil communal, destinées à améliorer la vie locale.

Balades en vélo triporteur – Une convention avec L'Esterel pour lancer le projet !

Vous les avez peut-être déjà aperçus : ces vélos triporteurs, à mi-chemin entre mobilité douce et inclusion sociale. En novembre 2024, la Commune d'Amay a acquis un vélo triporteur dans le but d'organiser des balades gratuites pour les aînés, les personnes à mobilité réduite ou tout citoyen qui en ferait la demande.

Mais pour démarrer ce projet, encore fallait-il trouver :

- Des conducteurs bénévoles ;
- Un lieu de stockage sécurisé et accessible 7j/7 ;
- Un cadre logistique et budgétaire clair.

En attendant une organisation complète du service, une convention temporaire a été validée avec la maison de repos et de soins L'Esterel, qui dispose déjà de deux membres de son personnel formés à l'usage du triporteur.

Jusqu'au 30 septembre, des balades pourront être organisées pour les résidents, favorisant le lien social, la découverte du territoire et des moments de plaisir en plein air.

Une belle collaboration intergénérationnelle et inclusive !

Hall omnisports : Remplacement d'urgence du système d'eau chaude

Suite à un dysfonctionnement majeur survenu dans l'installation d'eau chaude sanitaire du hall omnisports, une dépense urgente a dû être engagée.

Diagnostic : les deux ballons d'eau chaude sont hors d'usage ou très détériorés, risquant une panne totale et d'importants dégâts matériels.

Solution adoptée : remplacement complet du système par un ballon plus performant, économe et compatible avec une future pompe à chaleur. Le marché a été attribué à l'entreprise Enersol pour un montant de 22.542,30€ TVAC.

Un investissement non prévu mais nécessaire pour maintenir les infrastructures sportives en bon état.

Remplacement de l'éclairage – Hall Environnement & Centre Culturel

Dans une logique de transition énergétique, le Conseil a approuvé le lancement d'un marché public pour remplacer l'éclairage vétuste du Hall Environnement et du Centre culturel.

Le marché, estimé à 75.000 € TVAC, sera passé par **Procédure Négociée sans Publication préalable**. Il sera divisé en deux lots :

• Lot 1 – Hall Environnement : 15.000 €

• Lot 2 – Centre Culturel : 60.000 € (avec un subside de 7.500 € de la Province de Liège)

Objectif : améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et réduire durablement la consommation électrique.

Notre Commune continue d'investir pour un territoire plus durable, inclusif et solidaire.